



RÈGLEMENT DE

GESTION SPORTIVE VIE INTERNATIONALE

2021-2022

MISE À JOUR 15/6/22

PLATEAU

AVERTISSEMENT

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle dans le monde nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques, Paralympiques et mondiales.

Il convient en effet de :

- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2021/2022
- Définir les modalités de sélections et d'en préciser les règles
- Définir le rôle de l'encadrement national

Pour la saison 2021/2022, les objectifs sont les suivants :

ISSF -

Championnat du Monde Plateau – Osijek (Croatie)
Championnat d'Europe Plateau – Larnaca (Chypre)

Ces échéances constituent les compétitions majeures de l'année 2022 pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats et les compétitions internationales.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le directeur technique national ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Par ailleurs, le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales pourront être prises en compte pour une sélection en compétition de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées.

RÈGLES DE SÉLECTIONS SÉNIORS ET DAMES :

RÈGLES DE SÉLECTIONS SÉNIORS :

Les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2022. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection aura comme éléments de référence l'ensemble des résultats internationaux qui précèdent les championnats d'Europe et du Monde et/ou des performances réalisées lors des différents stages.

La participation des tireurs sera étudiée en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Pour prétendre à la sélection aux championnats d'Europe et du Monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur l'argumentation des entraîneurs mais aussi sur les références internationales pour juger du niveau.
- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Épreuves mixte :

La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

RÈGLES DE SÉLECTIONS JUNIORS :

• Pour prétendre à une sélection au **Championnat d'Europe** en Juniors, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés pour ce championnat lors des compétitions suivantes :

- Grand Prix de France au CNTS
- Club France CERNAY
- Coupe du Monde Suhl
- Match international en juin / juillet à déterminer
- Championnat de France au CNTS

Par ailleurs, seront proposés automatiquement au Comité de Sélection :

- Les athlètes finalistes en individuel sur la Coupe du monde Juniors.

Minimas « Championnat d'Europe »			
FO Juniors Garçons	FO Juniors Filles	SO Juniors Garçons	SO Juniors Filles
112	105	118	108

• Pour prétendre à une sélection au **Championnat du Monde** en Juniors, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés pour ce championnat lors des compétitions suivantes :

- Grand Prix de France au CNTS
- Club France CERNAY
- Coupe du Monde Suhl
- Match international en juin / juillet à déterminer
- Championnat de France au CNTS

Par ailleurs, seront proposés automatiquement au Comité de Sélection :

- Les athlètes finalistes en individuel sur la Coupe du monde Juniors.

Minimas « Championnat du Monde »			
FO Juniors Garçons	FO Juniors Filles	SO Juniors Garçons	SO Juniors Filles
116	119	115	110